

Intitulé de la certification

« Facilitateur d'Apprentissage pour des publics hétérogènes »

La certification répond au besoin du marché du travail de professionnaliser les acteurs du secteur de la formation tout au long de la vie vers des pratiques favorables au développement de l'autodétermination et de l'agentivité des apprenants qu'ils accompagnent. Elle atteste de leur capacité à créer des contextes d'apprentissage ouverts et multimodaux, donnant aux apprenants une grande liberté de choix dans leur parcours d'apprentissage, en tenant compte de leurs contraintes personnelles, sociales et professionnelles.

Ces professionnels démontrent une grande capacité à percevoir et exploiter le potentiel, ainsi que les éléments favorables et porteurs, dans toutes les situations d'apprentissage et/ou mises en situations professionnelles de leurs apprenants.

Leur objectif est de renforcer la capacité d'agir des apprenants, faciliter le développement de leurs compétences personnelles et sociales et la capacité d'apprendre à apprendre, incluant des aspects tels que : la connaissance de soi, la confiance en soi, l'assurance, l'organisation, la méthodologie pour mieux apprendre, l'aptitude à se concentrer et à mémoriser, ainsi que des compétences réflexives, de résolution de problèmes, et de gestion autonome de missions professionnelles ou de projets.

Ces professionnels intègrent la pratique réflexive dans leur champ pédagogique, au bénéfice des apprenants et pour eux-mêmes. Idéalement, ils exercent leurs gestes professionnels dans un environnement ouvert et une organisation apprenante, favorables aux apprentissages et au développement de l'autodétermination.

L'objectif de cette certification est double :

- doter les professionnels visés, des compétences professionnelles en termes de posture pour accompagner des apprenants, souvent fragilisés et confrontés à des problématiques spécifiques, dont les situations de handicap ;
- valoriser au sein du marché du travail le rôle crucial des professionnels porteurs de ces compétences professionnelles.

Les publics concernés par cette certification (publics cibles)

- Les professionnels de la formation tout au long de la vie visant l'accompagnement vers l'autodétermination et l'autonomisation des apprenants en formation, en particulier lorsqu'ils ont des profils atypiques ou sont confrontés à des problématiques spécifiques, dont les situations de handicap.
- Les formateurs, conseillers, coaches, tuteurs, mentors qui accompagnent des apprenants dans une démarche de (ré)orientation professionnelle ou une montée en compétences dans leurs domaines respectifs.
- Les formateurs, enseignants, professeurs qui se reconnaissent en tant que facilitateurs d'apprentissage, quels que soient leurs domaines d'intervention disciplinaires ou thématiques à destination des apprenants.

Prérequis

Avoir au moins une première expérience professionnelle en tant que « formateur »¹ et avoir déjà accompagné ou avoir le projet professionnel d'accompagner des apprenants ciblés par cette certification.

¹ Nota: l'utilisation du terme de « formateur » ne se réfère pas au métier en tant que tel, mais à la personne qui accompagne, enseigne ou transmet un savoir, une méthode, un geste métier.

Modalités d'accès à la certification

- Après un parcours de professionnalisation dispensé par l'APapp.
- Après un parcours d'expérience en tant que formateur et/ou avoir déjà accompagné des publics hétérogènes.

Modalités d'évaluation

La certification est obtenue pour les cinq compétences professionnelles du référentiel. Le jury professionnel composé de 3 personnes, va établir sa décision selon deux modalités :

- 1. Le **Dossier d'Expérience Professionnelle (DEP) du candidat**, transmis aux membres du jury par l'APapp en amont de l'évaluation. Le DEP relate le retour d'expérience du candidat et ses pratiques en situation professionnelle. Il comprend une introduction qui présente et contextualise le parcours du candidat, une partie contextualisée pour chacune des compétences avec une analyse de ses pratiques d'accompagnement sur la base de situations professionnelles concrètes vécues, des illustrations et des retours d'expérience, et une conclusion prospective avec bibliographie.
- 2. Une soutenance orale du DEP et un échange avec les membres du jury.

REFERENTIEL DE LA CERTIFICATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
Compétences	Modalités	Critères
C1 Accompagner les apprenants dans leur hétérogénéité et de manière individualisée dans leur processus d'apprentissage, afin de soutenir et développer leur autodétermination	1. Dossier d'Expérience Professionnelle transmis au jury en amont de l'évaluation finale L'introduction permet de situer le parcours global du candidat. La partie contextualisée (au moins 2 situations professionnelles vécues) et la partie documentée permettent de constater la mobilisation de toutes les compétences professionnelles de la certification en situation professionnelle; le candidat produit une analyse de ses pratiques sur la base de situations concrètes d'accompagnement (au moins 5 parcours d'accompagnement). Il explicite et illustre les approches pédagogiques, méthodologiques et outils utilisés dans une démarche réflexive pour démontrer la façon dont il a mis en œuvre chaque compétence. Les éléments de preuve issus des dossiers d'apprenants apportent des illustrations attestant de la mise en pratique des compétences attendues en situation professionnelle.	Le dossier rend compte de la capacité du candidat à adopter une posture d'accompagnement global. Il contient: - Au moins un exemple d'outil de pratique de l'individualisation au sein de collectifs hétérogènes et le retour d'expérience d'au moins un apprenant pour illustrer l'utilisation de ces outils. - Au moins un outil de construction de parcours pour illustrer la négociation avec l'apprenant et la prise en compte de ses acquis et spécificités au moment de l'accueil et de l'entretien. - Au moins un outil ou technique d'animation permettant aux apprenants de développer leur autonomie d'apprentissage. - La présentation et l'illustration d'au-moins un scénario pédagogique multimodal et l'utilisation du numérique : alternance de séquences synchrones et asynchrones, présentielles et distancielles, individuelles et collectives. A l'oral : Le candidat explicite ses pratiques en situation professionnelle pour accueillir chaque apprenant et communiquer sans préjugés dans un contexte d'entrées-sorties permanentes. Le candidat expose les méthodes et outils utilisés pour accompagner l'autoformation et comment il se situe dans une relation de partenariat avec l'apprenant.

2. Soutenance orale du candidat devant le jury

Le candidat rend compte de la manière dont il a exercé les compétences visées (C1 à C5) en sélectionnant des situations particulièrement significatives dans l'analyse de ses pratiques.

C2

Créer un environnement dans lequel les apprenants peuvent s'exprimer librement, apprendre de nouvelles choses et apprendre ensemble, pour favoriser leur engagement et leur motivation

Le candidat explicite ses pratiques en situation professionnelle pour construire des parcours individualisés en tenant compte des contraintes et freins socio-professionnels ou de la réalité socio culturelle des personnes accueillies.

Il fait un focus particulier sur ses pratiques ou ses connaissances pour prendre en considération un apprenant en situation de handicap.

Le dossier rend compte de la capacité du candidat à adopter une posture d'accompagnement facilitatrice.

Le dossier contient :

- L'exemple d'au moins un atelier mis en place et animé par le candidat, portant sur les thématiques de la connaissance de soi et de l'apprendre à apprendre et le retour d'expérience d'au moins un apprenant ayant participé à ces ateliers.
- Au moins une illustration de ressources-outils pédagogiques que le candidat a créé ou adapté pour répondre aux besoins spécifiques de certains apprenants
- Le retour d'expérience d'au moins un apprenant qui illustre la manière dont il a utilisé ces ressources-outils.
- Au moins un exemple d'une technique d'animation sous forme de fiche de préparation, de CR, de vidéo ou de récit réflexif, que le candidat a utilisée pour enclencher la créativité et l'initiative des apprenants.

A l'oral:

Le candidat explicite ses pratiques en situation professionnelle pour personnaliser et ajuster la formation en respectant le profil d'apprentissage de l'apprenant et en prenant en compte ses problématiques socio-culturelles, notamment pour des publics fragilisés.

Il fait un focus particulier sur ses pratiques ou ses connaissances pour prendre en considération un apprenant en situation de handicap.

Le candidat est capable de théoriser les méthodes et principes sur lesquels il s'appuie pour favoriser l'apprentissage et la motivation.

C3

Gérer les relations entre les apprenants grâce à une posture de médiateur afin d'encourager leurs interactions et leur participation active et valoriser les contributions de chacun

C4

Favoriser la coconstruction et le partage des bonnes pratiques et des outils pédagogiques avec ses pairs pour valoriser les compétences des apprenants et ce qu'ils ont appris et/ou vécu dans la globalité de leur parcours

Le dossier rend compte de la capacité du candidat à adopter une posture de médiateur.

Il contient:

- Au moins une situation d'apprentissage sous forme de récit réflexif qui illustre les interactions entre les apprenants
- Le retour d'expérience d'au moins un apprenant accompagné illustrant l'impact de ces activités au sein de collectifs sur le développement de la confiance en soi et du pouvoir d'agir.
- Au moins une situation d'apprentissage sous forme de récit réflexif qui illustre les principes de la pairagogie et/ou du reverse mentoring avec au moins un exemple d'outil/ technique ou méthode, sous forme de fiche de préparation, de CR, de vidéo, pour soutenir la dynamique de groupe, créer de la synergie, et faciliter l'intelligence et les contributions collectives.

A l'oral:

Le candidat explicite une situation professionnelle vécue, pour rendre compte de sa pratique dans la régulation et la création de synergie au sein de collectifs d'apprenants.

Le candidat explicite ses pratiques en situation professionnelle pour concevoir, adapter, utiliser des outils ou techniques visant à accompagner un apprenant dans la valorisation de ses acquis d'apprentissage.

Il fait un focus particulier sur ses pratiques ou ses connaissances pour prendre en considération un apprenant en situation de handicap.

Le dossier rend compte de la capacité du candidat à adopter une posture professionnelle favorable au travail en équipe.

Il contient:

- Au moins un compte rendu d'un atelier d'échange de pratiques et/ou d'une réunion d'amélioration continue dans l'équipe.
- Au moins un exemple d'outil ou activité cocréés et/ou mutualisés dans le but d'accompagner des apprenants de façon transversale et le retour d'expérience d'au moins un apprenant accompagné.
- Au moins un exemple de l'utilisation d'outils pédagogiques pour assurer le suivi transdisciplinaire d'un apprenant.

A l'oral:

Le candidat explique comment, en situation professionnelle, il a personnellement contribué à l'organisation des activités, à la mutualisation et à la communication au sein de l'équipe pédagogique.

Le candidat explique la manière dont il a personnellement participé à l'enrichissement de l'environnement pédagogique global en faveur de la valorisation des compétences des apprenants et de leurs acquis d'apprentissage et d'expérience.

Le dossier rend compte de la capacité du candidat à adopter une posture professionnelle réflexive.

Il contient:

- Une conclusion prospective sur l'intérêt d'adopter une posture professionnelle réflexive, illustrée par au moins un outil de la didactique professionnelle.
- Une annexe qui rend compte de la veille pédagogique effectuée par le candidat notamment sur les thématiques de la connaissance de soi et de l'apprendre à apprendre.

A l'oral:

Le candidat présente l'analyse d'au moins deux situations professionnelles vécues, et montre sa capacité à analyser sa propre pratique professionnelle pour s'améliorer en continu.

C5

Utiliser la démarche réflexive pour s'auto évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en continu